

## Pline et les grammairiens: Le *Dubius sermo* dans le haut moyen âge

C'est pendant les dernières années du règne de Néron, vers 65-68, que Pline composa le *Dubius sermo*, ouvrage de linguistique dont le titre pourrait être rendu par «Les hésitations de la langue». Le sujet ne déchaîne pas l'enthousiasme de son neveu, qui dit avec une certaine condescendance que Pline s'y consacra «à une époque où l'état de servitude rendait dangereux tout travail intellectuel tant soit peu libre et élevé»<sup>1</sup>, laissant entendre que son oncle, après avoir écrit des ouvrages d'histoire, ou encore ce *Studiosus*, institution oratoire avant la lettre<sup>2</sup>, s'était, par prudence, rabattu sur un sujet mineur, en tout cas neutre, peu compromettant, technique à souhait, comme s'il fallait à tout prix excuser le grand homme de s'être abaissé à écrire sur des questions de grammaire.

Le ton même de Pline le jeune montre qu'il n'est pas exempt des préjugés de son temps en cette matière, et contraste avec ce que dit Pline lui-même dans la préface de son *Histoire Naturelle*:

«On pourrait, écrit-il à Titus, ajouter beaucoup à mes livres, et non seulement au présent livre, mais à tous ceux que j'ai déjà publiés —cela pour me mettre à l'abri, en passant, de ces fustigeurs d'Homère (tel est bien le nom qu'ils méritent)—, car j'entends dire que Stoïciens, Péripatéticiens, et même Epicuriens —pour les grammairiens, je m'y suis toujours attendu— sont en mal de critique contre mes livres sur la grammaire, mais ne cessent d'avorter depuis dix ans. Les éléphants

1 *Dubii sermonis octo, scripsit sub Neronis nouissimis annis, cum omne studiorum genus paulo liberius et erectius periculosum seruitus fecisset* (Plin. iun. 3, 5, 5).

2 *Studiosi tres ... quibus oratorem ab incunabilis instituit et perficit* (ibid.).

eux-mêmes mettent moins de temps à faire leurs petits<sup>3</sup>».

Cette déclaration nous montre combien Pline, loin de considérer son *Dubius sermo* comme un ouvrage mineur, avait conscience d'avoir produit une oeuvre originale, lançant même un défi à des adversaires, dont il brocarde à la fois l'impuissance et la balourdise. Sans vouloir proposer à mon tour une nouvelle reconstitution du *Dubius sermo*, je voudrais, après beaucoup d'autres<sup>4</sup>, montrer dans quel sens il faut aller pour interpréter convenablement la pensée de Pline en matière de langue, comment sa démarche doit être libérée de tout anachronisme, et suggérer aussi, chemin faisant, car cela me semble exemplaire, comment, par le biais des mécanismes scolaires, une pensée originale s'est trouvée, plus on avançait dans le temps, progressivement déformée, banalisée, sinon tout à fait caricaturée.

Je partirai d'abord des adversaires dont Pline vient de nous parler. Son regard ironique distingue parmi eux deux lots, les philosophes, groupés par école, et ces professionnels de la langue que sont les *grammatici*. La réaction des premiers l'étonne, beaucoup plus du reste celle des Epicuriens que des Stoïciens. Après tout, Stoïciens comme Aristotéliens pouvaient se considérer eux-mêmes comme les créateurs de la linguistique et être fâchés que l'on s'aventurât sur leur terrain. Mais il nous est difficile de mettre des noms précis sous les termes *Stoicos*, *dialecticos* ou *Epicureos* employés par Pline. En tout cas cette déclara-

3 *Ego plane meis adici posse multa confiteor, nec his solis, sed et omnibus quos edidi, ut obiter caueam istos Homeromastigas (ita enim uerius dixerim), quoniam audio et Stoicos et dialecticos, Epicureos quoque, (nam de grammaticis semper expectaui) parturire aduersus libellos, quos de grammatica edidi, et subinde abortus facere iam decem annis, cum celerius etiam elephantum pariant.* Pline, *NH*, préf. 28. La leçon *Epicureosque* adoptée par Ernout au témoignage du seul ms. Londres, *Br. Library Arundel 98*, du XII<sup>e</sup> siècle, et à l'encontre de tous les autres témoins, apparaît être une pure correction.

4 Sur l'ouvrage, à l'article de W. Aly (19) dans la *RE*, t. 1, col. 294-99, qui récapitule la bibliographie antérieure, ainsi qu'aux études indiquées par Schanz-Hosius, *Lit.* t. 2, p. 782, on ajoutera les préfaces des éditions d'A. Mazzarino, dans *Grammaticae Romanae fragmenta aetatis Caesareae*, I (Turin 1955) pp. 214-31 et d'A. Della Casa, *Il «dubius sermo» di Plinio* (Genova, Pubblicazioni dell'Istituto di filologia classica, n. 28, 1969), et l'article préliminaire d'A. Mazzarino, 'Una nuova pagina di Plinio il Vecchio', dans *Maia*, t. I (1948) pp. 200-22 et II (1949) pp. 43-52.

ration est suffisamment claire pour que nous ne puissions nous rallier à l'interprétation du dernier éditeur, A. Della Casa, qui prétend que Pline, en écrivant le *Dubius sermo*, s'était rangé, par le biais de la linguistique, dans l'opposition stoïcienne au régime de Néron<sup>5</sup>. En revanche, cette mobilisation générale des écoles de philosophie contre son ouvrage atteste que Pline ne s'était pas contenté d'aligner une poussière de menus faits, mais qu'il soutenait une thèse avec une certaine indépendance et sans s'être embarrassé des idées reçues.

L'autre lot, à propos duquel Pline ne s'était jamais fait d'illusions, ce sont les *grammatici*. C'est dans la génération qui précède immédiatement celle de Pline que la grammaire s'est donné dans le domaine latin une structure avec la création des premières *artes* romaines. Un nom célèbre est resté attaché à cette banalisation, qui était en même temps une scolarisation de la linguistique, celui de Remmius Palémon<sup>6</sup>, qui apparemment, au moment où Pline rédige sa préface — nous sommes en 77 — est mort depuis quelques années<sup>7</sup>.

Un bien vilain personnage ce Remmius Palémon, que ses moeurs douteuses qualifiaient moins que tout autre, si nous en croyons Suétone<sup>8</sup>, pour faire l'éducation des jeunes gens. Pline, au livre 14, nous raconte à son sujet une anecdote qui nous montre également son amour de l'argent et son caractère intéressé. Il avait acheté sur le territoire de Nomentum un vignoble qu'il fit tellement fructifier que la récolte en était vendue sur pied pour la somme fabuleuse de 400.000 sesterces. Le peu d'estime de Pline se marque à tous les détails du récit:

«Ce n'était pas, nous dit-il, la force d'âme qui poussait ce pseudo-vigneron à intensifier la production, mais avant tout la vanité, trait bien connu de son caractère, ajoute Pline. Il se trouva que le premier des savants de l'époque, Sénèque, qui n'était certainement pas un

5 Cf. A. Della Casa, op. cit., p. 26 ss. Toute l'argumentation déployée en une construction harmonieuse et même séduisante butte contre les paroles mêmes de Pline: *quoniam audio et Stoicos...* (cf. supra, n. 3).

6 Edition des *testimonia* et des fragments par A. Mazzarino, dans *Grammaticae Romanae*, etc., pp. 68-102.

7 Cf. la discussion des dates par A. Mazzarino, *Grammaticae Romanae...*, p. 68 s., *testim.* 3.

8 Cf. Suétone, *De grammaticis* 23; A. Mazzarino, *ibid.*, p. 71, *testim.* 8.

admirateur de frivolités (ce sont toujours les mots de Pline) eut une telle envie de cette propriété, qu'il ne rougit pas, en achetant la vigne quatre fois le prix qu'elle avait coûté, de donner l'occasion de battre un record à un homme par ailleurs odieux et qui se vanterait de l'opération»<sup>9</sup>.

Dans le récit de cette anecdote deux détails se font écho: *Remmio Palaemoni alias grammatica arte celebri et (homini) inuiso alias et ostentaturo*.

N'allons pas dire pour autant que si Pline reconnaît s'être toujours attendu à l'hostilité des grammairiens, c'était à cause de relations inamicales avec Remmius Palémon. La façon dont il parle de cet homme montre qu'il n'y avait aucune relation concevable entre Pline et un tel personnage et que notre auteur ne se fût pas abaissé à polémiquer avec lui comme Sénèque s'était abaissé à lui racheter son vignoble.

A l'inverse, Palémon ne pouvait citer Pline pour de simples raisons de chronologie. La célébrité de celui qui fut le maître de Perse date des années 35-50, sous Tibère et Claude, nous dit Suétone<sup>10</sup>, donc bien avant la publication du *Dubius sermo*. Aussi doit-on faire définitivement justice d'une interprétation selon laquelle Palémon aurait cité le *Dubius sermo* sous prétexte que dans un extrait palémonien sur l'adverbe que nous transmet Charisius, s'est introduit un extrait de Pline<sup>11</sup>. En fait, le texte palémonien de Charisius est truffé d'insérendes dont la responsabilité incombe aux excerpteurs du III<sup>e</sup> et du IV<sup>e</sup> siècle. Palémon était peut-être déjà mort, lorsque Pline fit paraître son *Dubius sermo*.

Un certaine vulgarisation de la grammaire —j'entends par là la rédaction d'*artes*, de traités en forme, et leur

<sup>9</sup> *Haec adgressus non uirtute animi, sed uanitate primo, quae nota mire in illo fuit... nouissimus Annaeo Seneca, principe tum eruditorum ac potentia... minimeque utique miratore inanium, tanto praedii huius amore capto, ut non puderet inuiso alias et ostentaturo tradere palmam eam, emptis quadruplicato uineis illis...* (Pline, NH 14, 49 ss.).

<sup>10</sup> (*Docuit Palaemon Romae*), *quamquam infamis omnibus uitis, palamque et Tiberio et mox Claudio praedicantibus, nemini minus institutionem puerorum uel iuuenum committendam* (Suét., *ibid.*; Mazarino, p. 71).

<sup>11</sup> Char., 225,29 K (=291,15 B.), cf. Diom. 416, 17. On comprendait mal que Palémon, dont la notoriété comme grammairien date des années 35-45, n'ait fait paraître sa grammaire que vers 67... pour pouvoir citer le *Dubius sermo*.

introduction dans la sphère de la pédagogie—, a pu donner à Pline l'idée de réagir contre une systématisation exagérée, qui ne pouvait que heurter son sens de la langue. Je pars donc de l'hypothèse que, si Pline a écrit un ouvrage de linguistique, ce n'est pas tellement pour se retirer du monde en un temps difficile, mais pour réagir contre certaines tendances contemporaines, au premier rang desquelles je placerai l'apparition d'*artes grammaticae* dans la vie intellectuelle des Romains.

Mais mon hypothèse ne peut relever que du domaine de l'intuition. On peut rêver en effet que l'on a sous les yeux d'un côté l'*ars* de Palémon, de l'autre le *Dubius sermo* de Pline, et qu'on les compare. Un rêve très éloigné de la réalité, car pour l'un comme pour l'autre nous sommes tributaires de ce qu'ont bien voulu nous transmettre les grammairiens de l'antiquité tardive, et c'est vraiment peu de chose. Mais bien plus, on n'est jamais tout à fait sûr que ce peu de chose représente vraiment du Palémon ou du Pline. Il y a d'ailleurs une contrepartie à cela: dans nos auteurs tardifs figurent certainement beaucoup d'éléments qui proviennent de Palémon ou de Pline. Mais comment les isoler?

Mazzarino a essayé de montrer, dans la préface de son édition, comment on pouvait retrouver du Pline dans les passages anonymes que compile Charisius, et il retient deux particularités; d'une part les tics de vocabulaire, certaines tournures syntaxiques abruptes, bref, des traits de style <sup>12</sup>; autre particularité, les auteurs cités, qui sont de même type que ceux utilisés par Pline aussi bien dans la *NH* que dans les paragraphes de Charisius nommément assignés à Pline <sup>13</sup>. Malheureusement rien n'est plus incertain que l'analyse d'une compilation, rien n'encourage plus l'arbitraire, rien n'entraîne moins l'adhésion. En utilisant des critères externes du même genre, K. Barwick avait tenté, au lendemain de la première guerre mondiale, de reconstituer l'*ars* de Palémon à partir du même Charisius <sup>14</sup>.

<sup>12</sup> Cf. A. Mazzarino, *Grammaticae Romanae*, p. 225.

<sup>13</sup> Cf. A. Mazzarino, *ibid.*, pp. 227-30.

<sup>14</sup> K. Barwick, *Remmius Palaemon und die römische ars grammatica* (Leipzig 1922).

Les trésors d'érudition déployés par K. Barwick n'ont rencontré que scepticisme.

Aussi la méthode la plus sûre est-elle de s'en tenir strictement à ce qui se présente comme des citations objectives que l'on pourrait mettre entre guillemets. Les deux dernières éditions du *Dubius sermo*<sup>15</sup> ne font état que des extraits qui se présentent avec toutes les garanties de citations objectives. Mais quand on les met l'une à côté de l'autre, on mesure combien peuvent être importantes les différences d'appréciation.

Il ne reste donc que de pauvres fragments du *Dubius sermo*, et qui donnent de l'ouvrage de Pline une piètre idée, dans la mesure où, si nous les avons, c'est parce qu'ils nous sont précisément transmis par les épigones de Remmius Paléon, qui ont utilisé l'ouvrage de Pline comme une carrière où puiser des matériaux. On est donc tenté, quand on essaie de mettre en ordre ces bribes, de retrouver en elles le plan-type<sup>16</sup> de l'*ars grammatica* romaine, c'est-à-dire de placer par exemple au début toutes les citations qui semblent appartenir à une réflexion sur l'alphabet, sur l'orthographe; dans une section centrale ce qui a trait **aux parties du discours, et vers la fin ce qui relève d'une** analyse des qualités et défauts du discours. Mais, ce faisant, on aligne indûment le *Dubius sermo* sur le plan des ouvrages qui s'en sont nourris, ce plan que nous saisissons bien en lisant le livre 1 de l'*Institution oratoire* de Quintilien, qui, s'il n'a pas été l'élève de Paléon, s'est du moins inspiré d'une grammaire très proche de la sienne<sup>17</sup>.

Or, si nous ne savons pas exactement quel était le plan de l'ouvrage de Pline, nous savons du moins **qu'il n'était pas celui-là**. D'après Pline le jeune, l'ouvrage **comportait** 8 livres<sup>18</sup>. Nous en avons 132 citations, qu'A. Mazzarino regroupe, me semble-t-il avec juste raison, en 128 passages. A. Della Casa énumère de son côté 134 citations, mais sur ce nombre, elle rejette six fragments parmi les *dubia* et en

15 Cf. supra, n. 4.

16 Cf. L. Holtz, *Donat et la tradition de l'enseignement grammatical* (Paris 1981) p. 58 ss.

17 Cf. L. Holtz, *ibid.*, p. 99, n. 13.

18 Cf. supra, n. 1. Il est exclu qu'à chaque livre ait correspondu une des huit parties du discours.

attribue cinq autres non au *Dubius sermo*, mais au *Studiosus*<sup>19</sup>.

Sur les 128 passages d'A. Mazzarino portant mention de l'auteur, sous la forme *Plinius*, *Plinius Secundus*, *Plinius in libris dubii sermonis*, ou parfois même *Plinius in arte grammatica*, seuls 38, soit un peu moins de 30%, sont assignés à un livre précis. Mais de façon bien inégale: 2 pour le livre 1, 2 pour le livre 2, 1 pour le livre 3, 1 pour le livre 5, 32 pour le livre 6, zéro pour les livres 4, 7 et 8. Dans ces conditions, il me semble bien périlleux de chercher à savoir ce qu'il y avait dans chacun des huit livres, hormis le livre 6. Fragile et risquée apparaît donc la tentative d'A. Della Casa, non en ce qu'elle propose après Beck et Mazzarino un nouvel ordre pour les fragments —sur ce point son édition marque un progrès— mais en ce qu'elle prétend donner, parfois à partir d'un seul indice, un titre à chacun des livres attestés.

Selon elle<sup>20</sup>, le livre 1 traitait de l'indistinction des genres, le livre II, des mots où cette indistinction se doublait d'une variante orthographique, le livre 3 des mots qui n'ont que le singulier, le livre 5 de la confrontation entre *ratio* et *consuetudo*, le livre 6 de l'anomalie casuelle des noms. Mais il vaudrait peut-être mieux ici avouer notre ignorance.

Si l'on veut observer la cohérence de la pensée plinienne, il faut donc partir du livre 6, où Pline traitait des anomalies affectant les déclinaisons nominales. Il est donc loisible d'assigner au même livre 6 tous les *loci incertae sedis* qui traitent de la même question, soit 80 des 128 extraits relevés par A. Mazzarino ou 78 des 134 extraits

19 La différence entre 128 et 134 fragments répertoriés par les deux éditeurs tient au fait que D.C. ajoute un fragment (son n. 94, à partir de Pomp. 172, 18) et donne l'indépendance à des textes que Mazzarino interprète avec juste raison selon nous (cf. infra, pp. 568 ss., annexe, D.C. 105, 106 =115 M.) comme des citations différentes d'un même passage plinien. L'attribution au *Studiosus* des fragments consacrés au barbarisme, au solécisme et aux *uitia* (123=125 M.; 124=121 M.; 125=122 M.; 127=123 M.; 128=124 M.) est tout à fait insoutenable si l'on considère l'histoire de la transmission des fragments pliniens. Comment imaginer que des maîtres appartenant à la tradition des *grammatici* romains, soient allés mettre bout à bout dans leurs traités des fragments appartenant à deux livres différents de Pline, l'un traitant de matière grammaticale, l'autre, le *Studiosus*, traitant de rhétorique? Rien, dans la tradition desdits fragments ne les met à part des autres. Nous raisonnons de même pour 126 D.C.=1 M.

20 Cf. A. Della Casa, op. cit., p. 68.

relevés par A. Della Casa. En fait, d'une édition à l'autre, l'ordre de grandeur est le même: sur 5 extraits nommément conservés, 3 proviennent du livre 6.

Et même, sur ce nombre, l'immense majorité, par ex. pour A. Della Casa 72 sur 78, provient du chapitre 1, 17 de Charisius: 56% donc des restes du *Dubius sermo* ont la même origine. Ce chapitre 1, 17 porte pour titre: *De analogia, ut ait Romanus*. Cela veut dire que Charisius recopie, en le modifiant à peine, un relevé alphabétique compilé par ce Julius Romanus<sup>21</sup>, à partir principalement du livre 6 du *Dubius sermo*. Peut-être donc, chez Pline, le relevé était-il déjà alphabétique. Peut-être même Julius Romanus avait-il emprunté à Pline le titre *De analogia*. Pourtant on ne peut considérer le chapitre de Romanus comme un pur résumé du livre 6, car on y trouve des noms tels que *Adam, Abraham*<sup>22</sup> présentés comme des *monoptota*, c'est-à-dire des noms à forme casuelle unique, qui ne sauraient nous ramener au premier siècle de notre ère, mais sont en rapport avec la traduction, bien plus tardive, de la Bible en latin.

Pline donc devait passer en revue, dans son livre 6, un grand nombre de *nomina* (noms ou adjectifs) faisant problème, et chaque fois il prenait position pour ou contre telle forme. Il le fait à partir de la formulation technique des *grammatici*, lesquels avaient établi des séries, avec comme point de départ de chaque série, la forme de l'ablatif singulier, c'est-à-dire la forme du cas latin par excellence. Nous sommes encore, au temps de Pline, à une époque où s'organise la théorie de la déclinaison et l'on ne parle pas encore de cinq déclinaisons latines caractérisées par la forme du génitif singulier, notion qui n'était même pas encore en place au iv<sup>e</sup> siècle, puisqu'elle est absente de la grammaire de Donat<sup>23</sup>.

Voici deux exemples de la formulation de Pline dans le livre 6 du *Dubius sermo*:

21 C. Julius Romanus, qui vivait sans doute au III<sup>e</sup> siècle, n'est connu qu'à travers Charisius, qui emprunte de longs passages à ses *Ἀφορμαί*. Cet ouvrage, pillé en réalité par le maître de Charisius, était divisé en chapitres, dont un *De analogia* (Cf. Schanz, *Lit.* III, § 603).

22 Cf. Char. 118, 13 s. K=151,15 ss. B.

23 Cf. L. Holtz, *op. cit.*, p. 344



«*Partum*: César dans ses livres sur l'analogie, *harum partum*; Cornélius Népos au livre 15 des Hommes Illustres; ainsi qu'Ennius: *iamque fere quattuor partum*, puisque *pars* fait *ab hac parte* et *has partes*. Mais l'usage, dit Pline veut comme pour *praegnatum*, *optimatum*»<sup>24</sup>.

Le style télégraphique de ces notes s'explique-t-il par le caractère sériel de la page d'où le texte a été tiré, ou est-il dû au compilateur? C'est difficile à dire. Voici un second exemple:

«Pline note que Julius Modestus a donné la définition suivante: les comparatifs dont l'accusatif pluriel est en -is tels que *fortioris* doivent avoir leur génitif pluriel en -um et non en ium: *fortiorum* et non *fortiorium*; qu'en conséquence, on doit dire *complura*, *complurum*. Pourtant, l'usage dit *hos plures* et *haec pluria*»<sup>25</sup>.

Nous avons donc affaire à un traité mettant en valeur la priorité de l'usage sur la théorie. Le schéma qui revient le plus fréquemment est le suivant:

«La règle (posée par tel ou tel linguiste), ou la règle tout court, veut ceci. Mais l'usage impose cela...».

Ce schéma n'implique pas du tout que Pline récuse la notion de règle et le système de l'analogie. L'idée que les éléments du vocabulaire entrent dans des séries et que les séries exercent une action contraignante sur les termes qui les constituent, bref, l'idée de système, est bien prise en compte par Pline. Il est donc impossible d'interpréter les mots *regula*, *ratio*, qui figurent dans ces extraits comme s'il s'agissait de termes appartenant aux seuls théoriciens

<sup>24</sup> '*partum*'. Caesar in analogicis *harum 'partum'*, Cornelius Nepos *Illustrium XV* ... et Ennius '*iamque fere quattuor partum*', quoniam '*ab hac parte*' facit et '*has partes*'. Sed consuetudo, inquit Plinius, ut '*praegnatum*' '*optimatum*' (D.C. 64=49 M.). A. Della Casa fait commencer l'extrait plinien à «*Sed consuetudo...*». En fait, les citations de César, de Népos et d'Ennius ne sont ni de Julius Romanus ni de Charisius, mais de Pline lui-même et doivent en bonne méthode lui être restituées.

<sup>25</sup> *Vbi Plinius: 'Julius Modestus, inquit, ita definiit, quae nomina comparandi fuerint, et accusatiuis pluralibus in 'is' exient, id est 'fortioris', <genetiuis plu>ralis 'fortiorum' facere debet, non 'fortiorium', id est ante 'um' syllabam 'i' recipere non debent. Ita 'complura' et 'complurum' esse dicendum. Consuetudo tamen et 'hos plures' dicit et 'haec pluria' (98 D.C. =62 M).*

que Pline contredit. Pline s'inscrit bien, ce faisant, dans la lignée de Varron, pour qui le fameux débat entre analogistes et anomalistes est dépassé <sup>26</sup>.

Et du reste, il recourt lui-même sans cesse aux ouvrages techniques des linguistes. Il a lu le *De analogia* de César, l'oeuvre linguistique de Varron, les recueils de Verrius Flaccus, d'autres encore comme Valgius, Modestus, et c'est précisément dans ce contexte plinien que nous avons accès à d'importantes citations de ces ouvrages techniques disparus <sup>27</sup>. Pline se fait technicien lui-même: il ne parle pas des faits de langue en amateur, mais d'égal à égal avec les linguistes du passé.

Ainsi, pour autant que nous puissions en juger, ce ne sont pas les grammairiens de son temps qui lui servent de référence, mais les grands linguistes de la fin de la République ou de l'époque augustéenne. Pourtant, si ses auteurs grammaticaux appartiennent au passé, cela ne signifie pas que Pline traite intemporellement de la langue. La notion de *consuetudo* lui permet précisément de se référer à sa langue à lui, et à la langue de ses contemporains.

Voici un exemple. Il s'agit du génitif des noms propres grecs, donc d'un domaine où le donné naturel est en fait un donné d'emprunt et où on peut s'attendre à ce que le point de vue des théoriciens soit déterminant. Pline rappelle la règle posée:

«On a commencé par dire *Herculi* au lieu d'*Herculis* et *Vlixī* au lieu de *huius Vlixis*, puisqu'en vertu de la règle, si les noms grecs finissent par *ους*; par ex. τῶν Ἑβραίων, τῶν Διογένους, nos compatriotes doivent dire *huius Eumenis*, *huius Diogenis*. Au contraire, ce n'est que si le génitif est en *ου* comme τῶν Ἑβραίων, τῶν γρότων, que les nôtres, dit-il, doivent retrancher l's» <sup>28</sup>.

<sup>26</sup> Cf. J. Collart, *Varron, grammairien latin* (Paris 1954).

<sup>27</sup> Un tableau comparatif des emprunts de Pline à ses *auctores* dans le *Dubius sermo* et dans *NH* figure dans l'édition Della Casa, pp. 16-19.

<sup>28</sup> *'Herculi' pro 'Herculis' et 'Vlixī' pro 'huius Vlixis' dici coeptum est, inquit Plinius eodem libro VI, quando regula, inquit, illa, si genetiūo singulari 'ους' litteris nomina finientur Graeca, uelut τῶν Ἑβραίων, τῶν Διογένους, nostros quoque 'Huius Eumenis' 'huius Diogenis' oportet proferre; at si τῶν Ἑβραίων, τῶν γρότων, tunc demum nostros 's' subtrahere debere* (85 DC. =35 M.).

Règle simple, trop simple, mais établie par des spécialistes connaissant les deux langues. Déjà Varron<sup>29</sup> notait que l'usage adoptait tantôt le gén. *Herculi*, tantôt le gén. *Herculis*. Pline, après avoir mentionné le génitif en -i, celui par exemple que l'on trouve chez Virgile (*En.* 1, 120) *fortis Achati*, fait la remarque suivante:

Notre époque, dit-il, a complètement supprimé ce type de déclinaison. En effet, nous préférons dire *Achillis*, *Herculis*, etc., avec un -s<sup>30</sup>.

On voit bien qu'ici «notre époque» (*nostra aetas*) se mesure par référence à celle de Virgile. Cette remarque de Pline témoigne d'une conception relativement évolutive de la langue. Mais elle témoigne aussi de l'impuissance des règles artificielles.

Un autre exemple situe bien la position précise de Pline, parce qu'il s'oppose à la fois à Varron et à César<sup>31</sup>. C'est l'exemple des deux Albes. Pour les distinguer, prétendent-ils, on appelle *Albani* les habitants de l'une et *Albenses* les habitants de l'autre. «Pline dit que non et a cette formule: l'un et l'autre se disent indifféremment»<sup>32</sup>: la distinction introduite par les doctes ne tient pas devant la réalité du langage; c'est à-dire, non seulement elle est arbitraire, mais elle est sans effet, elle reste tout à fait théorique<sup>33</sup>.

On aurait tort de croire pourtant que Pline exprime de la méfiance uniquement envers les théoriciens. Il se méfie aussi de la manie archaïsante. Tout ce qui se trouve chez les *auctores* n'est pas bon, dans la mesure même où des formes ont veilli.

«On dit *amicities*, selon Pline, comme *planities*, *luxuries*,

29 Cf. Varron, *De lingua latina*, 8, 26, et la discussion d'A. Della Casa, op. cit., p. 280.

30 *Sed nostra, inquit, aetas in totum istam declinationem aboleuit. 'Achillis' enim potius et 'Herculis' et his paria per 's' dicimus* (85 D.C.= 35 M., fin).

31 Cf. Varron, *De lingua latina*, 8, 35; César, *GRF* 151/12, Funaioli.

32 *Plinius Secundus negat et ait: indifferenter haec inueniuntur.* (95 D.C.=94 M.). Cf. infra, annexe, pp. 566 ss.

33 Cf. les mots de Pompée (144, 7) en introduction à l'extrait plinien: *Idcirco in deriuationibus sequere praecepta Plinii Secundi. Ait enim: Debes quidem adquiescere regulis, sed in deriuatiuis sequere auctoritatem* (ibid. cf. infra, pp. 24-26).

par un ornement emprunté au passé. Mais l'analogie impose *amicitia*, car les noms qui se terminent en -ae au nominatif pluriel retrouvent, en perdant e au nominatif singulier, leur forme normale»<sup>34</sup>.

Le texte ajoute: *Quodsi manus ueterum licentiae porrigemus, potest et «copies» et «obseruanties» et «beneuolenties» dici»*<sup>35</sup>:

«Si nous tendons la main aux formes permises aux anciens, on pourrait dire tout autant *copies*, *obseruanties*, *beneuolenties*».

A. Mazzarino<sup>36</sup> voit dans l'infinitif en -ier qui ponctue cette phrase une forme de l'ironie de Pline, qui emploie l'archaïsme *dicier* au moment même où il dénonce la manie de l'archaïsme.

En définitive, Pline dose avec beaucoup de finesse les différents principes sur lesquels, selon Varron, repose une langue comme le latin: *natura*, le donné naturel de la langue, *ratio*, la systématisation, *consuetudo*, l'usage, *auctoritas*, la pratique des écrivains. Chez Charisius, au début du chapitre 1, 15, lui aussi très plinien, ces principes sont rappelés anonymement dans un texte théorique dans lequel A. Mazzarino<sup>37</sup>, après d'autres, veut reconnaître le prologue de l'ouvrage de Pline. C'est difficilement démontrable à 100%, toutefois la doctrine exposée ne contredit pas l'étude des fragments nommément assignés à Pline. Le texte dit ceci:

«L'analogie est l'organisation du donné naturel de la langue et tranche entre un parler incorrect et la langue de l'homme cultivé comme entre le plomb et l'argent. L'usage fait pendant à l'analogie, non par con-

<sup>34</sup> *Amicitias Plinius Secundus sermonis dubii libro VI, ut 'planities', inquit, 'luxuries', 'mollities' et similia, ueteri dignitate. Ceterum rationis uia debet 'amicitia' dici. Omnia enim nomina, quae nominatiuo plurali 'ae' syllaba finiuntur, 'e' deposita, reddunt nominatiuo singulari speciem sui iuris et formae* (89 D.C.=26 M.). Nous ne voyons pas pourquoi A. Della Casa refuse à Pline les phrases *Ceterum... formae*.

<sup>35</sup> Cette phrase, pas plus que les précédentes, n'est attribuée à Pline par A. Della Casa, qui ne retient pas non plus la leçon *dicier*. Cf. A. Della Casa, éd., pp. 155 et 285.

<sup>36</sup> A. Mazzarino, *Grammaticae Romanae...*, p. 255.

<sup>37</sup> A. Mazzarino, dans *Maia*, 1, p. 210 ss. Cf. *Char.* 50, 8-51, 30 K.=61, 16-63, 20 B.

vention, mais par la contrainte qu'il exerce, puisque toute se valeur il la tire du consentement du grand nombre, et dans des conditions telles que le rationnel au lieu de s'appliquer consent à s'effacer. Quant à la pratique des auteurs, c'est en matière de régulation linguistique le dernier recours. C'est quand tous les autres critères font défaut qu'on se réfugie là comme auprès de l'autel d'un sanctuaire: ni la raison, ni la nature, ni l'usage n'y ont part. Seule compte l'opinion personnelle des écrivains, qui si on leur demandait pourquoi ils adoptent telle forme, avoueraient qu'ils n'en savent rien»<sup>38</sup>.

Position nuancée, mais en prise sur le réel; position laissant la porte ouverte à une évolution de la langue en même temps qu'à une évolution du goût. Car l'usage s'impose, souvent, pour des raisons esthétiques; position qui résulte de l'expérience et d'un contact direct aussi bien avec les livres qu'avec les hommes et leur parler de tous les jours.

Je voudrais pour terminer dire quelques mots de la postérité de l'ouvrage.

C'est la technicité même de Pline qui explique que le *Dubius sermo*, qu'il désigne lui-même par l'expression *libellos quos de grammatica edidi*<sup>39</sup>, ait été la proie des faiseurs de manuels au III<sup>e</sup> et au IV<sup>e</sup> siècle. Mais ce qui le recommande également aux compilateurs, c'est la somme des références qu'il contient à des auteurs anciens et qu'on ne lisait plus. On peut donc estimer que le *Dubius sermo* connu par Quintilien, par Pline le jeune, n'était pas encore tombé dans l'oubli à l'époque de la réaction archaïsante du II<sup>e</sup> siècle. Les formes rares que Pline mentionne pour dénoncer leur archaïsme ou leur désuétude ont beaucoup plus intéressé les lecteurs que les formes usuelles recommandées par l'auteur, D'autre part, beaucoup de formules pli-

38 *Analogia sermonis a natura proditi ordinatio est neque aliter barbaram linguam ab erudita quam argentum a plumbo dissociat... Consuetudo non arte analogiae sed uiribus par est, ideo solum recepta, quod multorum consensione conualuit, ita tamen ut illi ratio non accedat sed indulgeat. Auctoritas in regula loquendi nouissima est. Namque ubi omnia defecerint, sic ad illam quem ad modum ad aram sacram decurritur. Non enim quicquam aut rationis aut naturae aut consuetudinis habet; tantum opinione oratorum recepta est, qui et ipsi cur id secuti essent si fuissent interrogati, nescire se confiterentur* (Char. 51, 3-12 K.=62, 20-63, 9 B.).

39 Cf. supra, n. 3.

niennes sont tombées dans l'anonymat ou ont été intégrées, coupées du contexte qui les inspirait, aux chapitres traditionnels de la grammaire scolaire, ce qui, note Madame F. Desbordes, ne l'aurait guère comblé<sup>40</sup>.

Nous suivons la destinée de certaines de ces formules et observons comment elles se banalisent. Ainsi la règle plinienne des diminutifs<sup>41</sup>, ou la définition de l'actif et du passif<sup>42</sup>. Il suffit de consulter l'une ou l'autre des deux éditions pour suivre les étapes de cette banalisation.

L'analyse des grammaires ou auteurs techniques de l'antiquité tardive nous montre qu'il y a eu plusieurs voies<sup>43</sup> par lesquelles la pensée linguistique de Pline a pu exercer une influence durable. Parmi les lecteurs les plus anciens, si l'on excepte un contemporain comme Quintilien, il faut inscrire Flavius Caper et les auteurs d'ouvrages consacrés à l'orthographe. Mais tous ceux qui ont utilisé le *Dubius sermo* ne l'ont pas pour autant nommément cité, même quand ils l'ont consulté sans intermédiaire. C'est le cas non seulement des orthographistes, mais aussi d'Aulu-Gelle ou de Nonius.

Très différente est la démarche de C. Julius Romanus, et grâce à lui nous possédons encore, à travers Charisius, 86 fragments du *Dubius sermo*. Par la même voie sont parvenus jusqu'à nous trois fragments cités par Diomède et sans doute aussi un fragment cité par Audax: en tout donc les 2/3 des fragments conservés.

Un autre lecteur ancien du *Dubius sermo* a fourni à Priscien les passages qu'il nous transmet et l'ouvrage de ce lecteur a influencé également Martianus Capella, qui pourtant ne cite jamais Pline nommément.

Il est une quatrième voie, qui affleure à travers des auteurs grammaticaux tels que Probus Iunior, Servius dans son commentaire de la grammaire de Donat<sup>44</sup>, Clédonius

40 Cf. la présentation du *Dubius sermo* dans l'ouvrage, à paraître de Françoise Desbordes, *Signes graphiques et unités linguistiques. Textes latins sur l'écriture*. Thèse de doctorat d'Etat (Paris 1985) pp. 417-30.

41 97 D.C.=93 M. Cf. infra p. 26. De nombreuses grammaires énoncent cette règle sans nommer Pline (cf. liste dans l'éd. Mazzarino).

42 107 D.C.=103 M., et cf. infra p. 29.

43 Je renvoie au chapitre d'A. Della Casa intitulé «La tradizione dei frammenti del *Dubius sermo*», op. cit., pp. 48-55.

44 A. Della Casa, ibid., p. 55, souligne que les sources pliniennes de Servius sont inconnues. En réalité, il faut distinguer le commentaire de

et Pompée et même à l'époque carolingienne Clément Scott: en tout 19 fragments.

Clédonius, Pompée, les auteurs de résumés grammaticaux attribués dans les manuscrits à Sergius, ont puisé, pour commenter la grammaire de Donat, dans le vaste commentaire qu'en avait donné Servius au début du v<sup>e</sup> siècle, et qui ne subsiste que sous forme d'extraits<sup>45</sup>. Servius lui-même utilisait largement Probus Iunior, et avait accès soit à un Probus plus complet que ce qui nous a été transmis, soit aux sources mêmes de Probus<sup>46</sup>.

Postérieurement à Pompée, le nom de Pline apparaît encore, à l'appui de sept fragments dont il est possible de désigner, chaque fois, à quelle source le grammairien médiéval a puisé<sup>47</sup>. Ces témoignages ne valent, pour établir la citation plinienne, que dans la mesure où le texte de cette source (Clédonius, Pompée, Sergius) est mal établi: ils ont donc par rapport à elle valeur de tradition indirecte. Mais ils offrent aussi un intérêt pour eux-mêmes: le nom de Pline était donc encore une autorité. Mais si l'on continuait avec une telle insistance à se référer à lui, c'est qu'il était connu par ailleurs. Les citations de Pline grammairien dans les manuels grammaticaux du haut moyen âge sont vraisemblablement l'écho de la faveur dont jouissait encore l'*Histoire Naturelle*.

LOUIS HOLTZ  
Université de Lyon

l'*Ars Donati*, dont nous allons parler, et qui fournit, dans son état actuel de bref résumé, seulement deux fragments de Pline, et le **commentaire de Virgile**, où Servius dépend exclusivement des commentaires qui l'ont précédé.

45 Sur ce commentaire plus complet, cf. L. Jeep, *Zur Geschichte der Lehre von den Redetheilen bei den lateinischen Grammatikern* (Leipzig 1893) pp. 28-56; L. Holtz, op. cit., p. 228 ss.

46 Nous observons que dans les 4 fragments fournis par Probus, Pline est appelé Plinius Secundus et non simplement Plinius. C'est aussi le cas pour l'un des deux fragments fourni par le résumé servien publié par Keil à la suite de l'*Ars Donati* (GL, IV, 405-48); enfin pour Pompée, 7 des 9 fragments transmis par son commentaire sont aussi introduits par la mention Plinius Secundus. Il n'en est pas de même chez Clédonius, qui dit Plinius. Sur les 86 extraits transmis par Charisius, il en est 1 sur 10 seulement qui désigne Pline à la fois par son *nomen* et son *cognomen*. Indice de sources primitives différentes?

47 Nous reproduisons ces fragments dans l'annexe à la présente communication. Ils ne renouvellent en rien notre connaissance du *Dubius sermo*. Tout au plus fourniraient-ils à un nouvel éditeur quelques références supplémentaires.

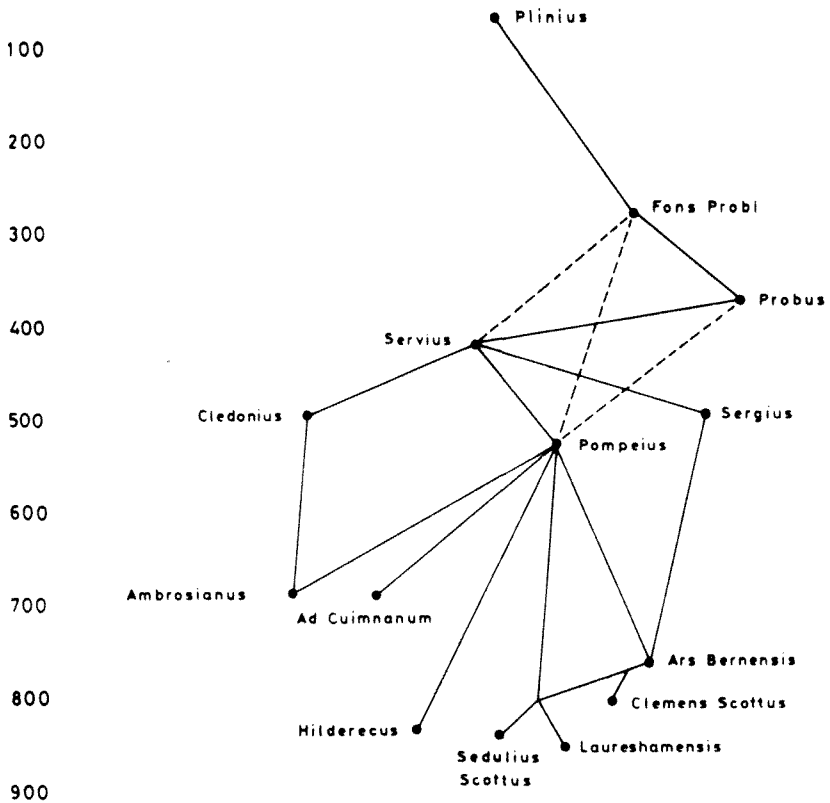
## ANNEXE

*Citations explicites du «Dubius sermo»  
dans quelques grammaires du haut moyen âge*

1.—*Désignation des grammaires*

- Ambr.* = *Ars Ambrosiana*, commentaire irlandais continental anonyme de la grammaire de Donat (*Ars maior*, II), s. VII<sup>2</sup>. Transmis par une source unique, le codex L 22 sup. de l'Ambrosienne de Milan, s. X. Ed. B. Loeffstedt, CCSL, t. CXXIII C, 1982.
- Ad Cuimn.* = *Ad Cuimnannum*, commentaire anonyme irlandais de la grammaire de Donat (*Ars maior*, II) dédié à un certain Cuimnannus, s. VII<sup>2</sup>. Transmis par une source unique, le codex, 21,2 de St-Paul-im-Lowenthal, s. VIII<sup>1</sup>. Edition en préparation par B. Bischoff et B. Taeger.
- Bern.* = *Ars Bernensis*, compilation grammaticale irlandaise anonyme, s. VIII<sup>2</sup>, transmise sous forme lacunaire par le codex de Berne, *Burgerbibliothek* 123, s. IX. Edité par H. Hagen dans *Anecdota Helvetica*, GL VIII, 1870, pp. 62-142.
- Clem.* = *Clementi ars (quae fertur)*. Ed. J. Tolkiehn, *Philologus*. Supplement, vol. XX, fasc. III (Lipsiae 1928).
- Hild.* = *Hilderici Cassinensis ars*, s. IX, transmise par une source unique, le codex du Mont-Cassin, 299, s. IX. Extraits édités par Dom Anselmo Lentini (Montecassino 1975).
- Laur.* = *Laureshamensis ars*, commentaire anonyme de la grammaire de Donat (*Ars maior*, II, I, III). s. IX/X, éd. B. Loeffstedt, CCCM, t. XLA (1977).
- Sed.* = *Sedulii Scotti ars*, commentaire de la grammaire de Donat (*Ars maior*, I, II, II), s. IX<sup>med</sup>, éd. B. Loeffstedt, CCM, t. XL B (1977).
- Serg.* = Ps. Cassiodore, *Commentarium de oratione et de octo partibus orationis*, éd. Garet (1679), ap. Migne, PL 70, col. 1214-1240.



2.—*Stemma: De Pline aux grammaires du haut moyen âge*3.—*Citations de Pline*

10 D.C. = 102 M.

*De isto 'mille' tractavit Plinius Secundus: in numero singulari duplici 'l' scribitur et non declinatur; in numero plurali unum 'l' habet et declinatur, 'milia milium milibus'.*

*Ex Pomp. 172, 13*

Reproduit fidèlement par *Ambr. 60, 196* (Plinius: *Plenius Ambr.*).

## 36 D.C. = 23 M

*In Plinio Secundo legimus quoniam nominatiuus singularis non debet esse 'iuger', sed 'hoc iugerum'. Nam non potest in ablatiuo singulari 'o' littera terminari in neutro genere nisi a nominatiuo 'um' terminato, 'hoc templum', 'ab hoc templo', 'hoc tectum', 'ab hoc tecto'.*

*Ex Pomp.* 193, 31.

Reproduit par *Ambr.* 70, 517, avec quelques variantes:

*In Plinio Secundo legitur, quod nominatiuus singularis non habet esse iuger sed iugerum. Nam non potest ablatiuus singularis 'o' littera terminari neutro genere nisi nominatiuo 'um' terminato 'hoc templum', 'ab hoc templo'.*

M. intégrait les variantes d'*Ambr.* comme si *Ambr.* offrait un texte de Pompée plus sûr: position aventureuse, car *Ambr.* en général déforme et raccourcit ses citations: il n'y a aucune raison de retrancher du texte de *Pomp.* le second exemple. A l'inverse, D.C. semble ignorer tout à fait les variantes d'*Ambr.* et l'initiative de M.

## 95 D.C. = 94 M.

*Ex Pomp.* 144, 7-145, 2.

Le passage est fort long et plein de redites. Il est assez difficile de faire le départ entre les citations effectives de Pline et la paraphrase de Pompée. Cité en entier par M., résumé par D.C. Repris par *ad Cuimn.*, f. 25<sup>ua</sup> (= *Pomp.* 144, 7-17):

*Sed scire nos conuenit quod de deminutiuis et principalibus est ratio, de diriuatiuis nulla ratio est. Sed interrogando et respondendo cauti esse debemus ne male respondendo solicismum faciamus. Nam non ita exeunt semper ut 'mons' 'montanus' ut in nus exiant. Inuenimus enim uarias declinationes ut 'fons' 'fonticius' 'fontanus', 'mons', 'monticius' 'montanus' et Alba ciuitate 'Albanus' et 'Albensis'. Idcirco in diriuatiuis audiamus Plenium Secundum dicentem in diriuatiuis non regulas sed auctoritatem quaere. Vide ne uellis alius dicere quam legisti.*

Repris par *Hild.*, p. 91 du ms. (=paraphrase de *Pomp.* 144, 7-145, 2):

*In(terrogatio). Quomodo regulas deriuatiuorum et diminutiuum nominum agnoscere debemus? R(esponsio). De principalibus et de diminutiuis est ratio, de deriuatiuis nulla ratio certa esse potest. In(terrogatio). Quae ratio est principalium et diminutiuum nominum? R(esponsio). Principalium et diminutiuum regulae sic sunt agnoscendae. Principalia sunt quae, ut supra diximus, in se consistunt et faciunt ex se deriuatiua uel diminutiua. In deri(uati)uis, ut diximus, certa ratio esse non potest, quia diuersas habent regulas et multiplices et incertas. Inuenimus enim uarias deriuationes ut 'fons' 'fontius' 'fontanus', 'mons' 'montius' 'montanus'. Ergo uides quoniam uarie inue(ni)-*

*mus et 'fontius' et 'fontanus' et 'montius' et 'montanus'. Idcirco sequenda sunt praecepta Plinii Secundi, qui in deriuationibus auctoritatem maiorum sequi iussit et ne uelis aliud dicere quam legisti. Dicitur uerbi gratia 'Alba ciuitas' et inuenimus ex ea uarias factas deriuationes. Alii dicunt 'Albanus est homo ille', alii dicunt 'Albensis'. Quae ratio est? Numquid possumus dicere quare sic inuenitur? Caesar, uolens in libris analogiae de his discretionem facere, sic ait: «Duae sunt Albae ciuitates, quae uno <no>mine sic appellantur. Vna est ista quam nouimus in Aricia, et alia hic in Italia. Volentes Romani discretionem facere, istos Albanos dixerunt, et illos Albenses. Non quoniam nescientes unam esse deriuationem hoc fecerunt, sed ut facerent discretionem inter colonos, inter illos et istos». Quod quidem Plinius Secundus negat et ait: «Scio quod indifferenter haec inueniuntur». Nam puta bene dicimus de Alba. Quid faciemus de Antia? Puta[s] dicas Antia, alter Antiates dicitur, alter Antius. Quomodo possumus inuenire istas deriuationes? Quae ratio est ut ita sint? Siculus et Siciliensis inuenimus. Qua ratione? Sardus et Sardiensis. Quamquam in Cicerone in Scauriana istam discretionem de Sardis et de Sardiniensibus, ut illos incolas doceant, illos aduenas dicant. Sed tamen melius est ut sequamur tanti uiri, id est Plinii Secundi, exemplum, qui dixit quod in deriuationum terminationibus ratio firma esse non possit. Nam ecce puta uerbi causa in uno inuenisti: in alio quid facies, cum inueneris diuersam terminationem deriuat(iu)orum nominum? Sequamur ergo auctoritatem in deriuatiuis nominibus, non regulas.*

Les deux extraits Pompéiens ont été faits indépendamment, à des époques et dans des lieux différents. On notera que l'un comme l'autre escamotent le membre de phrase plinien *Debes quidem adquiescere regulis*.

97 D.C. = 93 M.

*Ait Plinius Secundus, secutus Varronem, quando dubitamus principale genus, redeamus ad diminutionem et ex diminutiuo cognoscimus principale genus.*

*Ex Pomp., 164, 13.*

Repris dans les trois traités suivants:

*Ambr. 47, 304. Ait Plinius Secundus, secutus Varronem: «quando dubitamus principale genus, redeamus ad deminutionem et ex diminutiuo cognoscimus principale genus».*

*Sed. 125, 42 = Laur. 38, 15. Dicit Plinius Secundus: «quando dubitamus de principali genere, redeamus ad diminutionem et ex diminutiuo possumus cognoscere principale».*

*Hild., ms. p. 45 s. Quando ... dubitamus de principali nomine cuius generis sit, redeamus ad diminutionem ipsius nominis de*

*quo dubitamus*, et ex diminutione *eiusdem nominis* cognoscimus principale genus ... Haec definitio Varronis et Plinii Secundi est.

Trois extraits de *Pomp.* indépendants. *Laur.* et *Sed.* ont une source intermédiaire commune.

100 D.C. = 101 M.

*Ait enim Plinius*, «mille non intelligitur qui casus est».

*Ex Cled.* 45, 11.

Repris par *Ambr.* 60, 199: *Ait Plenius*, «Mille non intelligitur qui casus est».

Le texte d'*Ambr.*, *Ait Plenius* permet de confirmer la lecture proposée par Keil du texte corrompu de l'unique ms. de Clédonius, *Bernensis* 605, qui porte: *Autem implenius*.

Les passages parallèles invoqués par les éditeurs (*Pomp.* 185, 8 et *Bern.* 93, 21) sont en réalité de simples paraphrases de Donat(625, 8 H.=377,26 K.) et n'ont rien à voir directement avec la phrase citée par Clédonius. En revanche, nous constatons qu'*Ambr.* regroupe à deux lignes d'intervalle deux fragments pliniens sur *mille*, l'un emprunté à *Pomp.* (10 D.C.=102 M., cf. supra) et celui-ci, emprunté à *Cled.*

105 D.C. = 115 M.

Ce fragment mérite d'être réenvisagé. Nous citerons donc intégralement les diverses sources en les commentant au fur et à mesure.

*Bern.* 135, 1. *Sed tamen Plinius Secundus grammaticus, sicut Sergius ostendit, reprehendit eos, qui dicunt personas accidere finitis pronomibus, ut ipsud accidens aliud sit atque illud, cui accidit. Hinc Plinius ipse dixit: «Sed scire debemus huiusmodi definitores non tam in ratione errare, quam in ordine uerborum, ut dicerent personas pronomibus accidere, cum dicere debuissent, finita pronomina non recipere quasi aliunde personas. Numquam enim inueniuntur sine personis», accidentia. Igitur uniuscuiusque partis...*

*Clem.* 61, 8 (§ LXXXXVIII). *Nec minus et hoc intuendum, quod Plinius Secundus reprehendit eos, qui dicunt personas finitis pronomibus accidere, ita dicens: «Scire debemus huiusmodi definitores non tam in ratione errare quam in ordine uerborum, ut dicerent personas pronomibus accidere, cum dicere debuissent, finita pronomina non recipere quasi aliunde personas, sed ipsa finita pronomina easdem personas esse. Numquam enim inueniuntur sine personis». Accidentia uniuscuiusque partis non extrinsecus accidunt...*

*Clem.* connaît la citation plinienne à travers *Bern.* Mais l'unique ms. de *Bern.* conservé pour ce passage comporte une

haplographie, qui ne figurait pas dans le modèle de *Clem.* D'autre part le mot *accidentia* fait partie de la phrase suivante, corrompue dans le *Bernensis* 123, mais non chez *Clem.* La ponctuation de l'édition Hagen est donc fautive. En définitive *Clem.* ne contient rien de plus que ce qu'il y avait dans *Bern.*, son modèle, alors que *Bern.* puisait directement dans un ms. de Sergius.

Nous savons qui est désigné, ici comme ailleurs, par Sergius: C'est la grammaire faussement attribuée par Garet à Cassiodore et publiée par lui d'après un ms. perdu du Mt-Saint-Michel. Nous lisons, PL 70, col. 1234 C:

*In hac re Plinius Secundus grammaticos reprehendit, quare accidens commune dicunt, cum aliud sit accidens et id cui accidit, hinc dicunt, pronomina finita esse, quae sunt etiam personae. Nam cum quaeramus finitum pronomen, inuenimus ego; et cum primam personam, inuenimus iterum ego: itaque fiat, ut unum sit accidens, atque illud cui accidit. Sed scire debemus quod huiusmodi definitores non tam in ratione quam in ordine errare uerborum, dicentes personas pronomibus accidere, cum dicere debuissent, finita pronomina esse, et easdem personas, quia infinita non recipiunt personas; numquam enim inueniuntur absque personis.*

Manifestement, l'auteur de *Bern.* avait à sa disposition un ms. de *Serg.* plus correct que celui de Garet. En effet, si nous comparons *Bern./Clem.* à *Serg.*, *scire debemus quod definitores errare* est un rafistolage de *scire debemus definitores errare*. Semblablement, *dicentes* est un pâle ersatz du classique *ut dicerent*. Enfin les dernières lignes du texte ont dû être victimes, dans la tradition recueillie par Garet, d'une haplographie affectant les mots *finita pronomina*, à la suite de quoi, le texte a été réparé tant bien que mal. Ainsi, le membre de phrase *quia infinita non recipiunt personas* n'est pas à sa place devant la phrase finale *numquam ... personis*.

Il est bien clair que, dans ces conditions, le texte le plus recommandable est celui de *Clem.*, seul héritier convenable de Sergius. Mais ce grammairien lui-même, au même titre que *Cled.* et que *Pomp.*, avait puisé dans le commentaire perdu de Servius.

Pour ne pas donner à cette étude une longueur démesurée, nous nous abstenons d'ajouter ici les textes de *Cled.* 49, 27 (fg. 106 D.C.=115a M.) et *Pomp.* 201,5 (=115b M.). Ces deux passages suivent le même déroulement, c'est-à-dire paraphrasent les paroles de Pline plus exactement citées par Sergius.

Ainsi, quand Serg. écrit *cum dicere debuissent*, *Cled.* 49, 30 écrit *ergo melius ita dicendum est*, et *Pomp.* 201,21, *idcirco melius ita definiunt*. On se demande, dans ces conditions, pour quoi. A. Della Casa fait du passage de *Cled.* un fragment indépendant, mais ne retient pas le passage parallèle de *Pomp.* La seule solution me semble être celle de Mazzarino, qui voit ici un seul fragment, triplement reflété.

107 D.C. = 103 M.

*Pomp.* 227, 23 *Hoc est quod dixit Plinius Secundus. Dicit:* Actiuum est quod alio patiente nos facimus, passiuum est quod alio faciente nos patimur, *ut puta si dicas uerbero, uerberor.*

*Clem.* 67, 29 (=§ CXII). *Sed significatio uerborum Plinio Secundo testante proprie in actione uel in passione est.* Actiuum enim, inquit, est quod alio patiente nos facimus, *ut puta si dicas uerbero;* passiuum uero, quod alio agente nos patimur, *ut uerberor.*

*Sed.* 216, 32 = *Laur.* 100, 10. *Notandum est quod significatio uerborum Plinio Secundo (Secundo om. Sed.) testante proprie in actione uel in passione est.* Actiuum enim est quod alio patiente nos agimus, *ut uerbero;* passiuum uero quod alio agente nos patimur, *ut uerberor.*

Il n'y a rien de plus chez *Clem.* qu'il n'y a chez *Pomp.*, qui en est la source. A son tour, le texte que nous lisons chez *Clem.* est la source de la source commune à *Laur.* et à *Sed.*, qui en ce passage n'utilisent *Pomp.* que fort indirectement.